AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX
Encadrement de chantiers de travaux – CONCEPTEUR

Taux de réussite : 97% Taux de satisfaction : 93%

13/06/2023

PUBLIC VISE

Lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux dits sensibles est considéré « concepteur » tout salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux : effectuer les demandes de travaux (DT), analyser les DT, demander des investigations complémentaires, transmettre les informations utiles sur les réseaux dans les dossiers de consultation et les marchés, réaliser les marquages et piquetages des réseaux enterrés et assurer le suivi et le contrôle des travaux.

MODALITE D'ORGANISATION

Constitution de petits groupes en présentiel, parcours individualisé, selon niveau, expérience.
(Cf. convention ou devis)

DUREE / DATE / LIEU / HORAIRES

Cf. convention ou devis
Une journée de 7h
Horaires variables : 8h30-17h00

PRE REQUIS

Compte tenu du test écrit de l'évaluation finale, il est obligatoire que le participant soit en capacité de lire des consignes écrites et de répondre par écrit aux questions posées.
Toute personne âgée de 18 ans minimum, reconnue apte par la Médecine du Travail.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Délais d'accès : Opéra s'engage à mettre en place cette action dans un délai allant de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.
Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

POSITIONNEMENT DU STAGIAIRE

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés. Un QCM semblable à l'examen final est proposé en démarrage de session.

MOYENS PEDAGOGIQUE

Formation théorique alternant apport d'informations et diffusion de vidéos pédagogiques. Un livret stagiaire individuel reprenant l'intégralité du contenu pédagogique est remis en main propre au stagiaire au démarrage de la formation
Afin de valider l'appropriation par le stagiaire, un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module. Ceci est complété par un questionnaire « à blanc » qui est réalisé avant l'épreuve certificative.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

OBJECTIFS

Chaque stagiaire devra être capable de :
Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la règlementation DT-DICT et le guide technique.
Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations règlementaires.
S'entrainer sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

CONTENU

Contexte et règlementation :
Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte règlementaire.
Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateur).
La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables – les principaux documents.
Terminologie employée dans la règlementation anti-endommagement.

Procédures pour le responsable de chantier :
Formulaire DT : Guichet Unique et projet
Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection des réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge etc.
Clause dans les marchés publics et DCE.
Marquage et piquetage.
Compétences des personnels.

Procédures exécutants avant les chantiers :
Formulaire DICT.
Analyse des réponses du DCE et du marché.
Compétences des personnels.
Application du guide technique.
Lecture des indices et affleurant.
Travaux sans tranchée.

Procédures et actions à réaliser au cours du chantier :
Constat d'arrêt ou de sursis.
Constat de dommage.
Opérations sur chantiers.

SUIVI – EVALUATION

Contrôle des connaissances :
QCM de fin de formation réalisé sur la Plateforme Nationale d'Examens QCM-AIPR du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.
QCM sur tablette/Smartphone/ordinateur
Un minimum de réussite de 48/80 permet de délivrer :
une « Attestation de Compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux-Concepteur ».
Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire.
A l'issue de la formation, une « Attestation de fin de formation » est remise au stagiaire.

ENCADREMENT FORMATEUR

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.
Le formateur est expérimenté et confirmé en pédagogie, il connaît le domaine et les activités associées aux travaux à proximité des ouvrages.
Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués, par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.